



Province de Québec
Municipalité régionale de
Comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, directeur général, que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lotbinière a adopté, lors de son assemblée générale du 13 février 2019, les projets de règlement numéros 293-2019 et 294-2019 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR). Le conseil a aussi adopté, lors de son assemblée du 13 mars 2019, le projet de règlement 297-2019 modifiant lui aussi le SADR.

Le but du projet de règlement 293-2019 est de permettre les maisons de tourisme dans les affectations agricoles. Pour sa part, le projet de règlement 294-2019 a pour but de permettre tous les types d'habitations dans les secteurs se trouvant dans un îlot déstructuré et bénéficiant de droit en vertu de l'article 105 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Enfin, le projet de règlement 297-2019 a pour but d'agrandir le périmètre urbain (PU) de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, afin d'y inclure une zone blanche hors PU.

Une assemblée publique de consultation sur ces trois projets aura lieu le mercredi 24 avril 2019 à 19H00, au centre administratif de la MRC de Lotbinière situé au 6375 rue Garneau, à Sainte-Croix.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des projets de règlement au secrétariat du centre administratif de la MRC de Lotbinière, au bureau de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC et sur le site web de la MRC au www.mrclothinere.org/sadr/

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 3^{ème} jour du mois d'avril 2019.

Stéphane Bergeron
Directeur général